



Le commerce en 2017

L'activité reste dynamique, les prix repartent à la hausse

En 2017, l'activité des secteurs commerciaux progresse pour la troisième année consécutive. Dans le commerce de gros, les ventes restent toniques (+ 2,2 % en volume après + 2,1 %), en particulier dans le commerce de biens d'équipement et de produits alimentaires. Dans le commerce de détail, elles sont légèrement moins vigoureuses qu'en 2016 (+ 1,2 % en volume après + 1,4 %). La vente à distance (notamment sur Internet) se développe rapidement et gagne des parts de marché. Enfin, la vitalité du commerce et de la réparation d'automobiles se maintient (+ 5,1 % en volume après + 6,5 %) ; en effet, la reprise des ventes de voitures neuves engagée en 2015 se poursuit en 2017. Pour la première fois depuis 2012, les prix augmentent dans les trois grands secteurs du commerce ; ainsi, les ventes y sont dynamiques en valeur.

Élodie Lalande, Mickaël Le Chapelain, Sonia Le Faucheur, Jacqueline Perrin-Haynes, Arnaud Rousset, division Commerce, Insee

En 2017, les secteurs commerciaux conservent une activité dynamique. En effet, l'investissement des entreprises gagne de la vigueur (+ 4,1 % en volume après + 3,4 % en 2016) et les dépenses de consommation des ménages augmentent, même si elles décèlent en volume (+ 1,0 % après + 2,1 %). De plus, les exportations accélèrent fortement (+ 4,5 % en volume après + 1,5 %), profitant aux entreprises commerciales françaises.

Les ventes (*définitions*) s'accroissent nettement en valeur dans les trois grands secteurs du commerce (gros, détail, automobile ; *figure 1*).

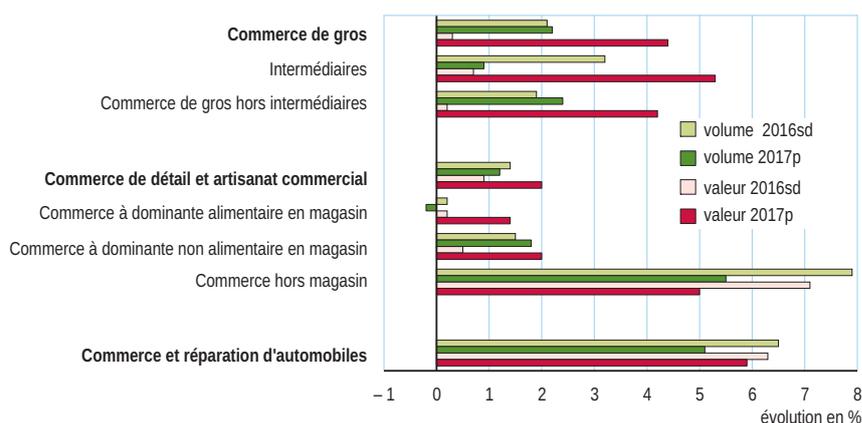
Dans le commerce de gros, l'activité progresse dans la quasi-totalité des secteurs et les prix repartent à la hausse pour la première fois depuis cinq ans.

La vitalité du commerce et de la réparation d'automobiles se maintient. En effet, la reprise des ventes de voitures neuves

engagée en 2015 se poursuit en 2017. Le commerce d'équipement automobile est également très dynamique.

Dans le commerce de détail et l'artisanat commercial, les ventes continuent d'augmenter en volume, mais à un rythme un peu moins élevé qu'en 2016. En valeur, elles accélèrent grâce au redressement des prix. La vente à distance (notamment sur Internet) se développe rapidement et gagne des parts de marché.

1 Les ventes du commerce en 2016 et 2017



Une nouvelle hausse des ventes dans le commerce de gros

En 2017, les ventes du commerce de gros et des intermédiaires du commerce s'élevèrent à 764 milliards d'euros, dont 638 milliards pour le seul commerce de gros. Les ventes des grossistes progressent vivement en valeur (+ 4,4 %), ce qui n'était plus arrivé depuis 2012 en raison de la baisse marquée des prix. En 2017, les prix se redressent, portés notamment par ceux des carburants.

L'activité est dynamique dans la plupart des secteurs (*figure 2*).

Premier contributeur à la croissance en 2017, le commerce de gros de biens d'équipement est stimulé par l'accélération de l'investissement des entreprises, dans un contexte de tensions croissantes sur l'appareil productif. Les ventes des grossistes en équipements de l'information et de la communication augmentent fortement (+ 6,9 %). Celles en « autres équipements industriels » accélèrent également (+ 4,9 %).

Comme en 2016, les ventes des négociants en produits alimentaires contribuent fortement à l'activité des grossistes. Elles accélèrent en volume (+ 3,6 % après + 2,7 %), entraînées par les ventes de boissons, mais aussi de fruits et légumes, d'œufs et de produits laitiers. Après trois années de baisse, les prix de gros alimentaires remontent en 2017. Les prix des œufs français, non contaminés au fipronil contrairement aux œufs de certains pays voisins, augmentent. Ceux des produits laitiers et des matières grasses s'accroissent vivement en raison d'une offre insuffisante. À l'inverse, les prix des fruits et des légumes vendus en gros diminuent.

Les ventes des grossistes en produits domestiques décélèrent en volume. Elles pâtissent du ralentissement de la consommation des ménages. En revanche, les exportations de produits pharmaceutiques, d'habillement-chaussure et de bijoux restent dynamiques.

Les ventes des autres grossistes spécialisés accélèrent en volume. Celles de matériaux de construction sont favorisées par la reprise des mises en chantier de logements neufs et celles de combustibles se redressent dans un contexte de remontée des prix du pétrole. En valeur, les ventes des seuls grossistes de combustibles contribuent à hauteur de 0,8 point à la hausse de l'ensemble du commerce de gros.

L'activité des intermédiaires ralentit (+ 0,9 %), après quatre années de hausse soutenue.

Seule l'activité des grossistes en produits agricoles bruts et animaux vivants se dégrade en 2017, et de façon plus soutenue qu'en 2016 (- 4,1 % en volume en 2017 après - 2,6 % en 2016). Les mauvaises récoltes de céréales de 2016 ont continué de perturber l'activité commerciale début 2017. En particulier, les exportations vers le Maghreb et l'Asie se sont contractées.

Les ventes ralentissent légèrement dans le commerce de détail

Les prix des marchandises vendues au détail augmentent pour la première fois depuis 2013. Les prix des produits non alimentaires sont entraînés à la hausse par ceux des carburants. Les prix alimentaires accélèrent également (+ 1,4 % contre + 0,7 % en 2016). En volume, les ventes sont légèrement moins dynamiques qu'en 2016 (+ 1,2 % après + 1,4 % ; *figure 3*), en lien avec le ralentissement de la consommation des ménages.

Ainsi, les ventes au détail s'élèvent à 506 milliards d'euros et s'accroissent de 2,0 % en valeur en 2017.

Le commerce hors magasin progresse nettement en 2017 (+ 5,5 % en volume), sous l'effet du développement de la vente à distance (notamment sur Internet).

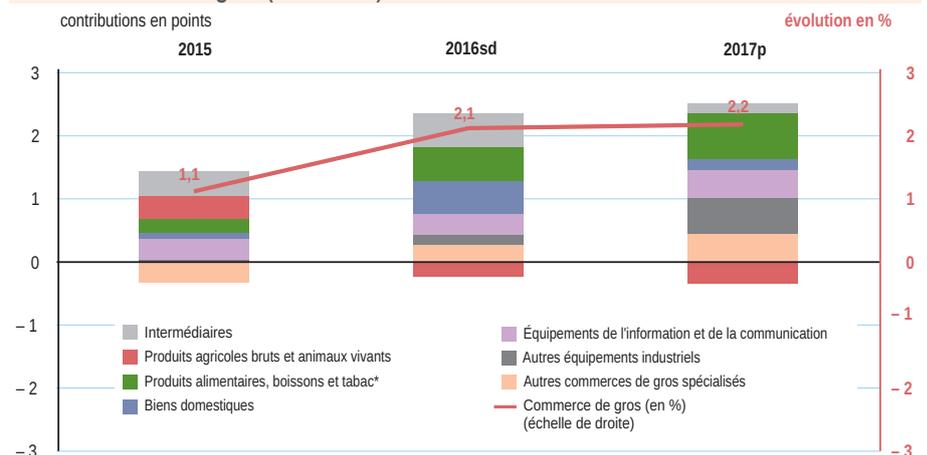
Commerce alimentaire : l'alimentaire spécialisé reste dynamique

En 2017, le commerce alimentaire spécialisé reste très tonique (+ 3,9 % en volume après + 5,1 %). En particulier, les ventes en « autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé » (incluant notamment la plupart des enseignes « bio ») continuent leur ascension (+ 6,1 % après + 13,3 % en 2016). Les ventes des petites surfaces généralistes (supérettes et alimentations générales) sont également en hausse, de près de 5 %.

À l'inverse, l'activité des grandes surfaces, qui représente les deux tiers des ventes alimentaires, est en berne (- 1,7 % en

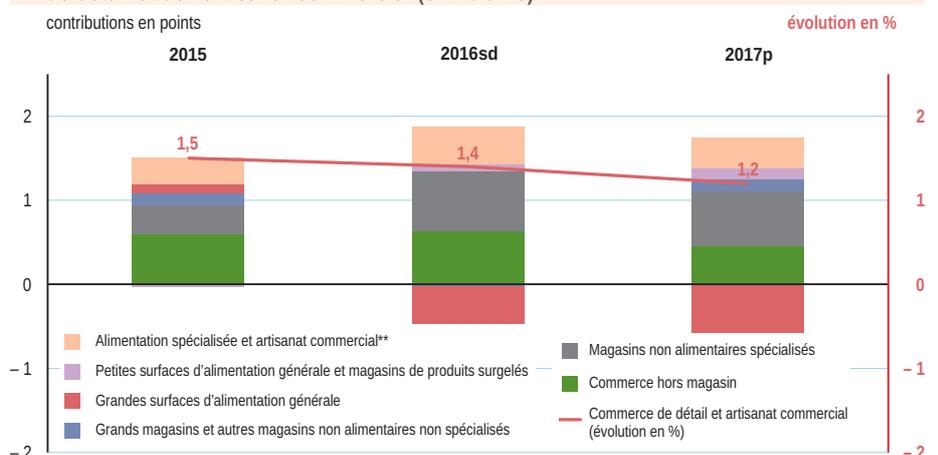
volume). La situation des hypermarchés est plus défavorable que celle des supermarchés. D'après l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (Emagsa), les ventes de produits alimentaires sont plus dynamiques dans les supermarchés que dans les très grandes surfaces en 2017. Pourtant, le nombre d'hypermarchés a significativement augmenté entre début 2015 et début 2017, alors que le nombre de supermarchés est resté relativement stable, même si les magasins de *hard discount* continuent de perdre de nombreux points de vente. En hypermarché comme en supermarché, l'érosion des ventes de produits non alimentaires se poursuit. Elle est plus marquée dans les supermarchés en 2017. Alors que les ventes de viande se replient pour la quatrième année consécutive, celles de fruits et de légumes marquent le pas en volume pour la première fois depuis 2011. Seul un Français sur quatre consomme au moins cinq fruits et légumes par jour, et cette proportion aurait baissé entre 2010 et 2017. Toutefois, les ventes de fruits et légumes chez

2 Contributions des secteurs à la croissance des ventes de marchandises du commerce de gros (en volume)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.
* Le commerce de gros non spécialisé a été inclus dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac.
Source : Insee, comptes du commerce, base 2014.

3 Contributions des formes de ventes* à la croissance des ventes du commerce de détail et de l'artisanat commercial (en volume)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.
* L'activité de certaines entreprises relève de plusieurs formes de vente (par exemple, hypermarchés, supermarchés et petites surfaces d'alimentation) ; leurs ventes sont alors réparties entre ces formes de vente.
** Artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries.
Source : Insee, comptes du commerce, base 2014.

les primeurs restent très dynamiques, les consommateurs semblant privilégier cette forme de vente pour ces produits.

Commerce non alimentaire : légère accélération

Le commerce non alimentaire accélère légèrement pour la troisième année consécutive (+1,8 % en volume après +1,5 %). Les ventes en grands magasins rebondissent en 2017 (+7,0 % après -0,9 % en 2016), bénéficiant du retour des touristes étrangers après une année 2016 difficile. Les ventes en magasins de culture et de loisirs accélèrent essentiellement grâce aux articles de sport ; le nombre de magasins de sport a considérablement augmenté ces dernières années.

Les ventes en magasins d'équipement du foyer ralentissent : les ventes de téléviseurs diminuent beaucoup en 2017 après avoir atteint un niveau exceptionnel en 2016. Les ventes d'électroménager et de meubles résistent mieux. Les ventes en magasins spécialisés d'habillement-chaussure continuent de diminuer, alors que la consommation de ces produits augmente légèrement en 2017 ; les consommateurs privilégient un peu plus les achats sur Internet.

L'activité du grand commerce non alimentaire (*définitions*) croît au même rythme qu'en 2016. Elle augmente vivement dans l'équipement de la personne après une année de stagnation. En revanche, elle diminue dans le secteur de l'habillement-chaussure, contrairement à l'activité des petites entreprises du secteur. Alors que la croissance des dépenses non alimentaires profitait surtout au grand commerce les années précédentes, c'est l'inverse en 2017. Aussi, la part de marché du grand commerce baisse en 2017, après avoir progressé continuellement de 2011 à 2015. Le grand commerce non alimentaire spécialisé génère plus de la moitié de l'activité des secteurs du commerce non alimentaire. Le poids du grand commerce est important dans les grands magasins (81 % du chiffre d'affaires), les autres équipements du foyer (62 %), l'habillement-chaussure (57 %) et le hors-magasin (59 %).

L'activité reste très dynamique dans le commerce et la réparation d'automobiles

En 2017, la situation du commerce et de la réparation d'automobiles continue de s'améliorer nettement, en France comme dans l'ensemble des pays européens. Les ventes augmentent en valeur de 5,9 % pour atteindre 129 milliards d'euros. Après avoir légèrement baissé en 2016, les prix se redressent en 2017, tirés par ceux des automobiles et surtout ceux des motos grâce à la vente des premiers modèles à la norme Euro4. Pour les services de réparation, où le coût de la main

d'œuvre est prépondérant, les prix continuent également de croître.

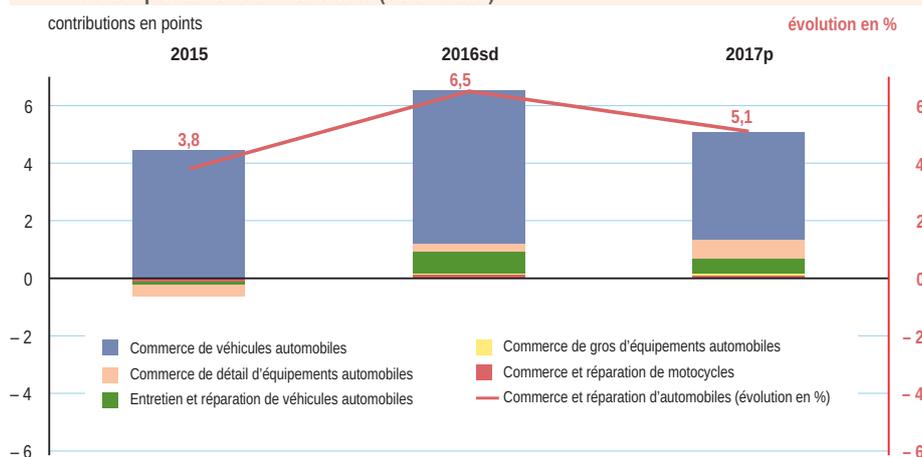
Le dynamisme de l'activité est imputable aux ventes du commerce de véhicules automobiles (*figure 4*). Elles contribuent pour 3,7 points à la croissance d'ensemble du secteur. Les immatriculations de véhicules utilitaires légers bondissent à nouveau (+7,0 % en moyenne annuelle) ; celles de voitures particulières neuves continuent d'augmenter sensiblement (+4,8 %), pour la troisième année consécutive. Les ventes sont particulièrement bien orientées sur le segment des véhicules de gamme supérieure et des

véhicules de luxe. Pour la première fois, en 2017, les véhicules diesel représentent moins de la moitié des ventes, du fait de l'alignement des fiscalités entre diesel et essence et des scandales sur les tests des voitures diesel. Contrairement aux années passées, les constructeurs de groupes français tirent davantage parti de la progression des ventes de voitures particulières neuves et gagnent un point de part de marché pour atteindre 54,5 %.

En 2017, les ventes du commerce d'équipements automobiles sont en forte hausse.

Les ventes de motos ralentissent avec le durcissement de la norme sur les émissions de

4 Contributions des secteurs à la croissance de l'ensemble des ventes TTC du commerce et de la réparation d'automobiles (en volume)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.
Source : Insee, comptes du commerce, base 2014.

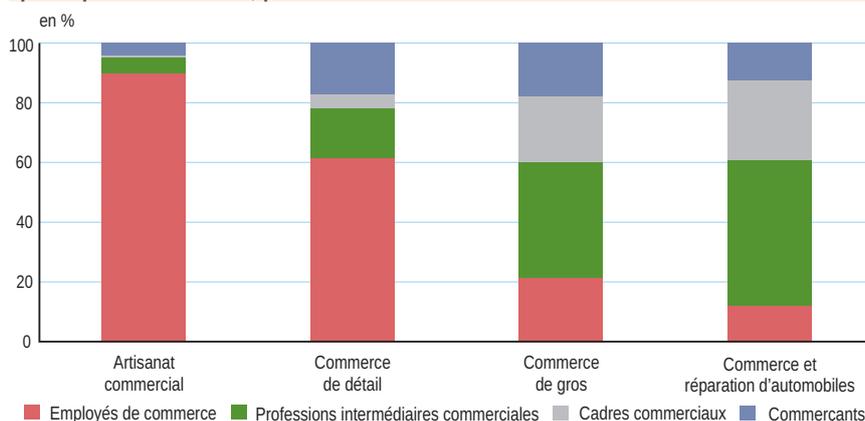
Les métiers spécifiques au commerce

Parmi l'ensemble des professions occupées par les actifs du commerce et de l'artisanat commercial, certaines ont un caractère plus spécifiquement lié à l'activité commerciale et sont ainsi dénommées « métiers du commerce ». Ces professions appartiennent à quatre catégories : les commerçants indépendants, les cadres commerciaux, les professions intermédiaires commerciales et les employés de commerce.

Un peu plus de la moitié des actifs occupés du commerce et de l'artisanat commercial exercent ces professions spécifiquement commerciales. Cette proportion varie significativement selon les secteurs ; elle est de plus des deux tiers dans le commerce de détail, qui compte de très nombreux vendeurs et caissiers, mais d'un cinquième seulement dans le commerce et la réparation d'automobiles, où exerce une forte part d'artisans et d'ouvriers mécaniciens.

Ayant pour activité la vente aux particuliers, le commerce de détail et l'artisanat commercial sont caractérisés par une forte proportion d'employés de commerce et un nombre réduit de cadres (*figure*). À l'inverse, le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles emploient une forte majorité de cadres.

Répartition des actifs du commerce et de l'artisanat commercial exerçant un métier spécifique au commerce, par secteur



Champ : France, hors Mayotte.
Source : Insee, comptes du commerce, base 2014.

CO2 des motocycles commercialisés après le 1^{er} janvier 2017. Elles continuent cependant d'augmenter, la vente de motocycles en ancienne norme étant autorisée jusque fin 2018. Les immatriculations de motocycles progressent de 1,0 % en moyenne annuelle après + 4,5 %, avec une baisse en fin d'année.

L'emploi salarié continue de progresser dans les secteurs commerciaux

3,6 millions de personnes travaillent dans le commerce hors artisanat commercial (*encadré*), dont 86 % de salariés. Ces derniers représentent 20 % des salariés des secteurs principalement marchands. Pour la première fois depuis le début des années 2000, les effectifs salariés augmentent en 2017 dans les trois secteurs commerciaux (*figure 5*), à un rythme cependant toujours moins soutenu que dans le tertiaire marchand dans son ensemble (+ 0,8 % contre + 1,5 %).

Au nombre de 440 milliers, les non-salariés, peu présents dans le commerce de gros, représentent 12 % de l'emploi total des secteurs commerciaux.

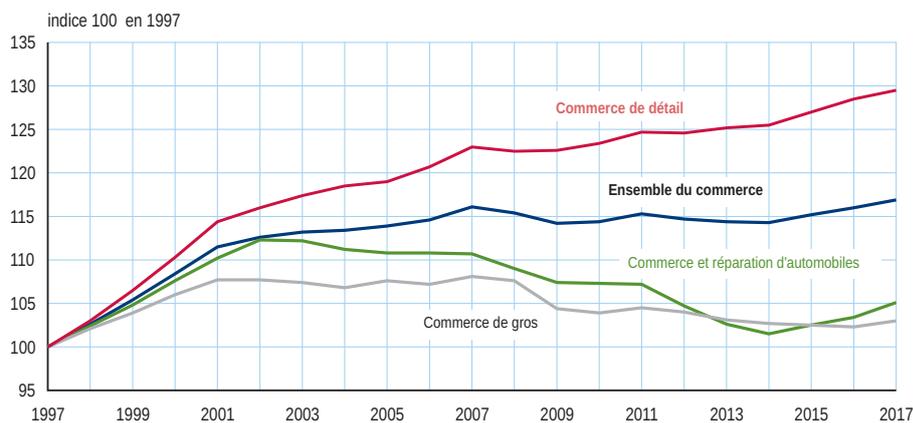
Le recours à l'intérim est relativement rare dans le commerce (2 % de l'emploi total), comparativement aux autres secteurs ; il se pratique essentiellement dans le commerce de gros. Il progresse moins vite en 2017 qu'en 2016, avec un total de 66 000 intérimaires recensés.

Reprise des créations d'entreprises dans le commerce

En 2017, 100 800 entreprises (*définitions*) commerciales, y compris artisanat commercial, ont été créées en France. Ces créations représentent 17 % de celles de l'économie française. Cette part reste élevée, bien qu'elle diminue tendanciellement depuis 2011. En 2017, le nombre d'entreprises créées dans les secteurs commerciaux augmente pour la première fois depuis 2010 (+ 1,6 %).

Cette progression s'explique par un rebond des immatriculations de micro-entrepreneurs, surreprésentés dans les secteurs commerciaux, en particulier dans le commerce de détail. À la suite de la réforme de ce régime en 2014, ces immatriculations dans le commerce avaient nettement baissé en 2015

5 Évolution des effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce



Lecture : pour 100 salariés du commerce en 1997, on en compte 116,0 en 2016 et 116,9 en 2017.
Source : Insee, estimations d'emploi.

et 2016. Les créations réalisées sous d'autres régimes continuent d'augmenter en 2017, mais ralentissent et elles privilégient la forme de sociétés par actions simplifiées. ■

Sources

Le **compte spécialisé du commerce** s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français. Les résultats de l'année 2015, définitifs, sont issus du système d'information sur les statistiques structurelles d'entreprises. Ceux de 2016 et de 2017 sont encore provisoires et ont été obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee.

Définitions

À la différence du chiffre d'affaires, les **ventes de marchandises** ne comprennent pas les ventes de services, ni celles des biens produits par les commerçants. Le **grand commerce non alimentaire** est défini par la Commission des comptes commerciaux de la Nation. Dans son acception élargie, il comprend l'ensemble des entreprises dont l'activité principale relève du commerce non alimentaire en magasin spécialisé ou non spécialisé, hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion, et qui répondent à l'une des conditions suivantes :

- employer 100 salariés ou plus ;
- employer 50 salariés ou plus, et :

soit exploiter 10 magasins ou plus ;
soit exploiter au moins un magasin d'une surface de vente de 2 500 m² ou plus ;
soit appartenir au secteur des grands magasins ou à la vente à distance.

Le terme « **entreprise** » utilisé ici désigne toute unité légale (société ou entreprise individuelle) déclarée au répertoire Sirene. Cette notion ne coïncide pas nécessairement avec celle « d'acteur économique » définie au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Bibliographie

- « La situation du commerce en 2017 - Rapport établi pour la Commission des comptes commerciaux de la Nation », *Documents de travail* n° E2018/02, Insee, juin 2018.
- Berthier D., Debauche É., Meinzel P., « Les comptes de la Nation en 2017 – Le PIB accélère (+ 2,2 % après + 1,2 %), le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément », *Insee Première* n° 1697, mai 2018.
- Pradines N., Genuit H., « Médias sociaux, sites web, places de marché : des vitrines pour les sociétés », *Insee Première* n° 1696, mai 2018.
- Kfoury J., « Le commerce électronique », *Insee Première* n° 1695, mai 2018.
- Tavoularis G., Hébel P., « Fruits et légumes : les Français suivent de moins en moins la recommandation », *Crédoc, Consommation et modes de vie* n° 292, juillet 2017.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
C. Lagarenne
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP181702
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2018

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

